



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4896

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'association La Voie de l'écrit, pour l'organisation d'ateliers participatifs de peinture en plein air, le 14 septembre et le 2 novembre 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4896 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION LA VOIE DE L'ECRIT, POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS PARTICIPATIFS DE PEINTURE EN PLEIN AIR, LE 14 SEPTEMBRE ET LE 2 NOVEMBRE 2019 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association La Voie de l'écrit, dont le siège social est situé au 6 rue Tourville à Lyon 7^e, organise des ateliers participatifs de peinture en plein air, le samedi 14 septembre et le samedi 2 novembre 2019.

L'association La Voie de l'écrit a pour objet la promotion d'artistes, avec une prédilection pour les artistes dit « plasticiens ».

L'association invite régulièrement des artistes à peindre en extérieur sur le mur dit « La Gâche », situé à l'angle des rues Sébastien Gryphe et Jangot vers la place Mazagran à Lyon 7^e.

Cette année, l'association souhaiterait inviter des publics en situation de précarité. Ainsi, en partenariat avec « L'arche de Noé - Fondation de l'Armée du Salut » et le « Foyer Notre dame des sans-abris » situés à Lyon 7^e, l'association proposera au jeune public, aux familles et aux résidents une activité peinture, accompagnés d'artistes graffeurs, d'accompagnateurs et de bénévoles de l'association. Les artistes pressentis sont Antonin Rêveur et Ishem.

Des activités auront également lieu : ateliers dessins, craies, sérigraphies, pochoirs, etc.

Le public aura donc la possibilité de s'initier aux différents styles de graff. Les fresques réalisées resteront visibles durant deux mois et ainsi permettront de valoriser le quartier.

A travers ce festival, l'association souhaite :

- Promouvoir la discipline artistique du street art,
- Renforcer le lien social par la rencontre de différents publics,
- Faire découvrir au public les différentes techniques de peinture,
- Permettre aux habitants du quartier de se sentir acteurs de leur environnement.

L'association sollicite une subvention de 2 000 euros allouée à l'opération et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 2 200 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association La Voie de l'écrit, je propose de lui allouer une subvention de 2 000 euros.

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'association La Voie de l'écrit, pour l'organisation d'ateliers participatifs de peinture, le 14 septembre et le 2 novembre 2019.
2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT